

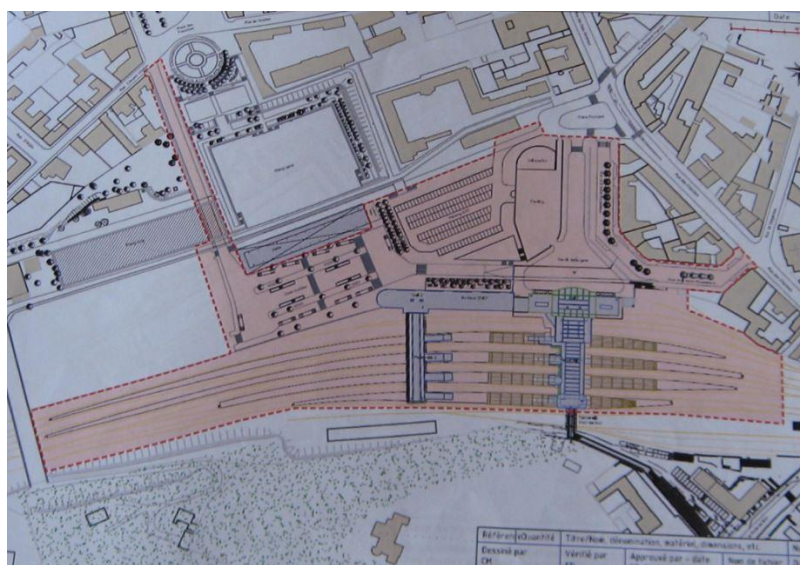
Nouvelle voie de FRANCHISSEMENT SCEAUX EN SITE PROPRE bus (PEM Versailles Chantiers)

No 1: Extrait du « Dossier presse de la ville de Versailles » (2010): destination de la voie « aux transports en commun et aux modes de déplacements doux »

Un nouvel accès pour la deuxième gare d'Ile-de-France

Cette réhabilitation ouvre les Étangs Gobert au public avec la création d'une voie de franchissement, destinée aux transports en commun et aux modes de déplacements doux. Elle répond à la volonté d'ensemble de désenclaver les quartiers de Versailles grâce à la création de nouveaux passages, véritables lieux de promenades, qui permettent aux piétons et cyclistes de raccourcir de façon significative leurs temps de trajet intra-muros. Elle permet ainsi de relier le quartier Saint-Louis et le quartier des Chantiers, et d'accéder directement à la gare de Versailles-Chantiers, l'un des pôles majeurs du réseau de transport en commun d'Ile-de-France, qui accueille plus de 75 000 voyageurs par jour.

No 2 : périmètre EP PEM 2011 :gare ferroviaire, parking ,gare routière et ses deux voies d'accès dont franchissement Sceaux



No 3: Extrait du Compte rendu du Conseil municipal de Versailles du CM du 29 septembre 2011-

(extrait de la délibération votée) : recommandations du C.Enqueteur, « fonctionnalité du PEM » document « opposable » des maitres d'ouvrage et décision du STIF « engageant les MO »

« La recommandation n° 2 est :

Que les maitres d'ouvrages présentent au plus tôt le projet d'ensemble à la population de la Ville et recueillent les avis du public dans le but d'amender éventuellement le projet global, dans le cadre de la déclaration de projet, comme le permet cette procédure.

pour la recommandation n°2 :

L'enquête publique a eu pour objet de soumettre au public le projet de PEM de Versailles Chantiers ainsi que de recueillir son avis et ses observations. Le projet urbain qui sera réalisé à proximité immédiate du PEM fera l'objet, le cas échéant, dès que possible, des phases de concertation visées par l'article L.300- 2 du Code de l'urbanisme et/ou d'enquête publique prévues par la loi. Ce projet devra **préserver et, si possible, améliorer l'ensemble des fonctionnalités du PEM** qui fait l'objet de la présente procédure.

La recommandation n° 3 est :

Que soient produits le plus tôt possible des plans précis, datés, signés, qui engagent les maîtres d'ouvrages sur le projet proposé et qui puissent ultérieurement être opposables. »

pour la recommandation n°3 :

Le STIF a prévu d'approuver avant la fin de l'année 2011 le dossier d'études d'avant-projet (AVP) du PEM. Cet AVP comprendra une notice explicative décrivant les aménagements du PEM assortie de documents graphiques cotés détaillant ainsi les ouvrages et les équipements projetés. L'approbation par le STIF de ce dossier engage les maîtres d'ouvrage sur le projet qui y est présenté. Les plans qui y figureront seront consultables par le public.

No 4 :extrait (page 49) de étude impact de EP 2017 gare routière :flux de bus uniquement



No 5 : Document mis aux enquêtes publiques 2011 (PEM)et 2017(gare routière) :voie En SITE PROPRE(TSCP)

Repris dans le rapport de la commissaire enqueteure et approuve lors de la DUP en conseil municipal (Voie en TSCP vers avenue de sceaux)

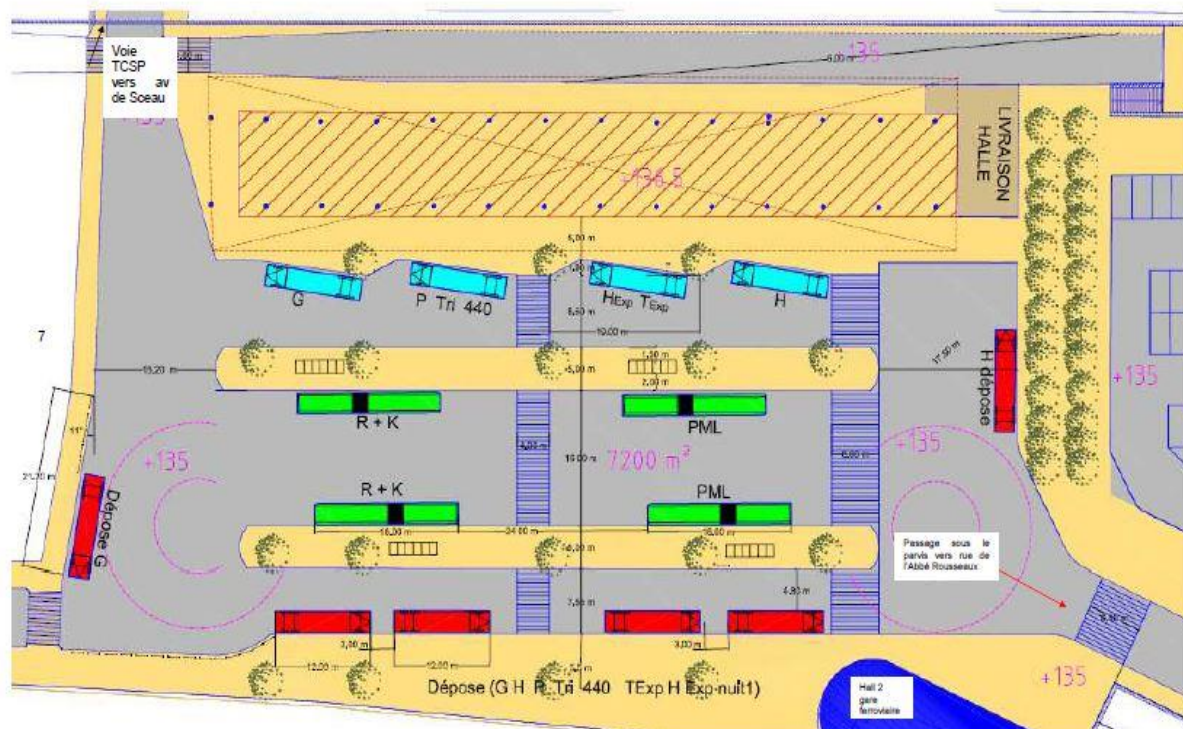


Figure 18 : la gare routière Vue en plan

No 6 :extrait (page 159) étude impact EP 2017

5.3.4 Synthèse des mesures concernant la circulation

THEMATIQUES	Origine(s) possibles de l'impact	IMPACTS		MESURES ENVISAGEES			
		Impact prévisible	Niveau d'impact	Mesure d'évitement ou de réduction	Impacts résiduels	Niveau d'impact après mesure d'évitement et de réduction	Mesure de compensation et d'accompagnement
Circulation	<u>Décongestion du quartier des Chantiers</u>	Décongestion du quartier des Chantiers par la séparation des types de flux de circulation, notamment des flux de bus concentrés sur la gare routière	Impact positif	/	/	Sans objet	La réalisation du PEM de Versailles-Chantiers s'inscrit dans une réflexion générale sur la circulation dans le quartier des Chantiers
Circulation	<u>Augmentation de trafic de bus sur la place des Francine</u>	Congestion sur la zone	Moyen	Mesure n°1 : Mise en place d'une gestion par feux avec phase escamotable (priorité bus)	/	Faible	/

LOGIQUE DU PEM ET IMPACT POSITIF

No 7 :Extraits (page 42) étude impact jointe à Enquête P 2017 gare routière et Etude impact

« Impact positif du fait de la différenciation des flux par mode(circulation des bus isolée e la circulation routière) »

2.4 SYNTHESE IMPACTS ET MESURES MISES EN PLACE

Compte tenu des aménagements projetés et de l'état initial du projet, les impacts négatifs sur l'environnement seront limités et considérés de faible importance. De plus, la majeure partie des impacts identifiés sont des impacts positifs sur l'environnement par rapport à l'état initial.

Notamment, les mesures nécessaires à limiter les impacts temporaires liés à la période de chantier seront mises en œuvre avec une attention particulière (plans de circulation, clôture du chantier, règles de sécurité à respecter pour les employés du chantier comme pour les riverains et utilisateurs du pôle d'échanges, etc.).

Le tableau ci-dessous synthétise les effets du projet de réalisation d'un parking souterrain et d'une gare routière dans le cadre du PEM de Versailles-Chantiers et les mesures associées.

	IMPACTS	QUALIFICATION DE L'IMPACT	MESURES / DESCRIPTION DE L'IMPACT POSITIF
Le site / le foncier	Le projet permet le renouvellement d'une friche et participe à la mutation du secteur des Chantiers.	Impact positif	Impact positif sur l'occupation du site dans le cadre du projet d'aménagement et d'insertion paysagère
Le patrimoine et le paysage	Le projet permettra de remplacer la co-visibilité actuelle sur une friche, par une co-visibilité pensée dans son architecture et sa dimension paysagère pour s'intégrer au grand paysage versaillais.	Impact positif	Impact positif sur l'occupation du site dans le cadre du projet d'aménagement et d'insertion paysagère
Les transports en commun	Développement de l'offre de transport en commun, du stationnement et de l'éco mobilité sur la commune de Versailles.	Impact positif	Impact positif sur la circulation multimodale sur la zone par une différenciation des flux par mode (circulation des bus isolée de la circulation routière)
			La réalisation du projet ainsi que la modification à

No 8 : extrait (page) piece B de EP 2017

Enjeux importants :fluidifier le trafic bus et promouvoir les modes de transport doux

Réalisation d'une gare routière et d'un parking souterrain à Versailles-Chantiers //////////////////////////////////////

	ENJEUX	CRITICITE
Le site / le foncier	Le site, actuellement en friche, fait partie d'une zone de requalification urbaine autour de la gare Versailles-Chantiers.	Enjeux importants
Les transports en commun	Le projet doit permettre la fluidification du trafic de bus, tout en densifiant l'offre de stationnement (véhicules légers, vélo) pour désengorger la zone et promouvoir des modes de transports doux dans la continuité du P.E.M.	Enjeux importants
	Le projet doit permettre de répondre aux besoins en place de stationnement suite à la démolition du parking actuel tout	

No 9 : extrait du rapport du commissaire enquêteur de EP 2017 gare routière : réponse du commissaire enquêteur notant la « contradiction » de la demande avec la rationalisation de lignes de bus et avec la « sécurité des usagers

9) -Observation de Monsieur François-Gilles CHATELUS, Conseiller municipal et Président du conseil de quartier des Chantiers, le vendredi 24 Mars 2017 :

Monsieur CHATELUS, reprenant les arguments en faveur de l'intérêt de la gare routière, avec des accès dédiés aux bus sur la voie reliant la gare routière au carrefour des Francine puis à l'Avenue de Sceaux, pour décongestionner le carrefour Raymond Poincaré et ses abords, propose d'élargir cette voie, afin d'y réaliser un accès aux voitures des futurs habitants de l'îlot Ouest, îlot concerné par la réalisation de logements, dont des logements pour étudiants.

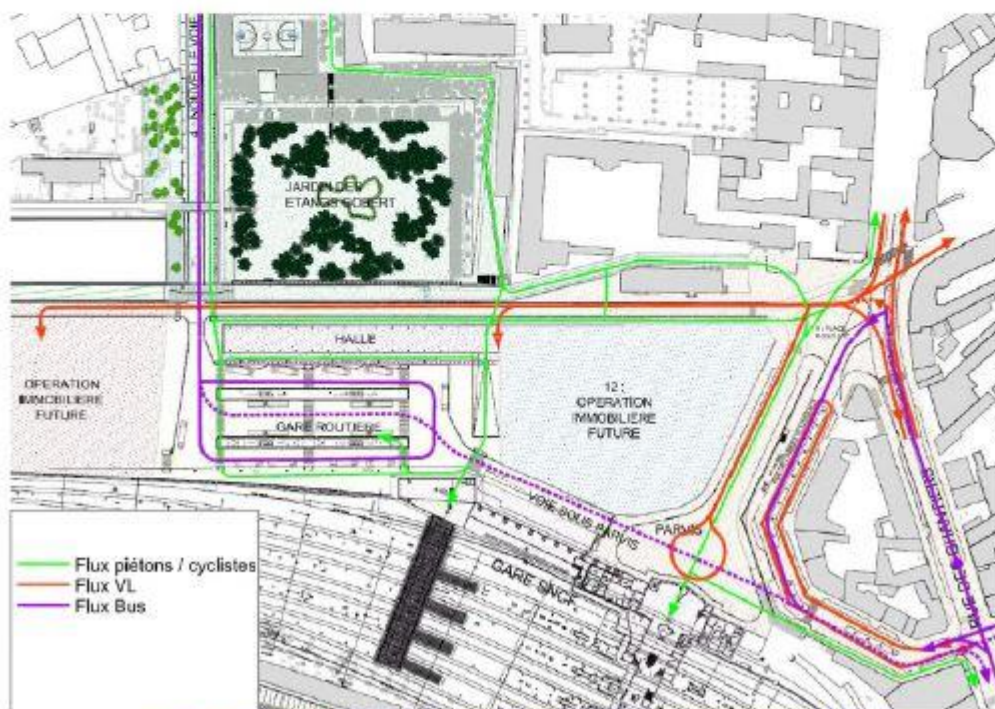
A voir : la pertinence de cette demande, qui vient, en l'état du projet soumis à l'enquête publique, voire des projets de constructions en cours d'obtention de permis de construire ou les ayant obtenu, en contradiction avec la volonté de faciliter la rationalisation des lignes de bus et leur circulation aux abords du PEM, ainsi que la volonté de favoriser les modes de déplacements doux et en transports en commun y compris la sécurité des l'ensemble des usagers.

2.5.1.1 Une réorganisation générale des flux dans le quartier des Chantiers

La mise en service du Pôle d'Echange Multimodal va créer de nouveaux flux et va conduire à revoir le plan de circulation dans le secteur de la gare Versailles-Chantiers. Le parking public, en lui-même, ne crée pas de flux supplémentaires dans la mesure où les 370 places existantes initialement seront remplacées par un ouvrage de 391 places.

Une quasi-totalité du flux bus circulant aujourd'hui sur l'axe « Etats généraux/Chantiers » empruntera un nouveau circuit qui passera par la voie nouvelle créée à cette fin et accessible uniquement aux bus, cycles et piétons. Cette voie reliant la place des Francine (et l'avenue de Sceaux) au Pôle d'Echange Multimodal passera près du Jardin des Etangs Gobert. Les simulations de trafic ont été réalisées courant 2016 pour percevoir l'impact de la réorganisation des flux de circulation une fois que tous les projets de réaménagement du parvis de la gare de Versailles-Chantiers seront réalisés.

La nouvelle logique globale des flux sur le PEM est représentée dans la figure suivante :



ENQUETE PUBLIQUE ILOT IMMOBILIER OUEST (2016)

No 11 :Recommandation Autorité Environnementale page 7 (janvier 2016)

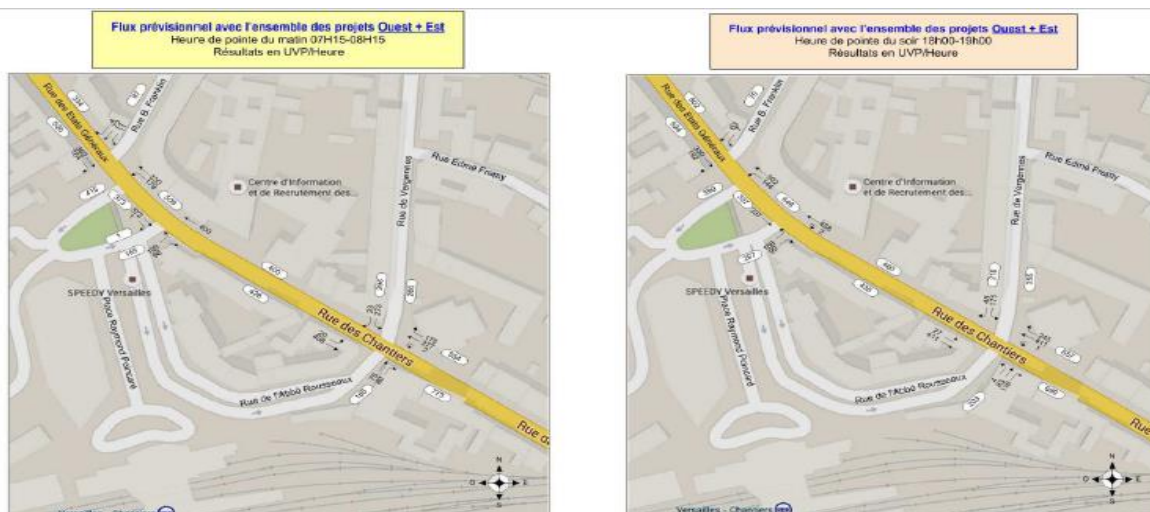
Sous estimation du trafic lié aux habitations

Impacts sur les déplacements et nuisances associées

L'étude d'impact présente une évaluation des flux générés par le projet (p. 162 et suivantes). Le projet va générer une surcharge de trafic automobile sur des carrefours déjà encombrés. L'autorité environnementale relève que les hypothèses de génération de trafic présentées par l'étude d'impact semblent sous-estimer cette surcharge. En particulier, le calcul est limité aux trajets domicile – travail (p. 162). En outre, la répartition des flux est calquée sur la situation actuelle (p. 163) caractérisée par du rabattement vers la gare alors que le projet implique d'autres motifs de déplacement liés aux habitations. L'autorité environnementale recommande d'approfondir l'étude de circulation, notamment vis-à-vis des hypothèses retenues.

No 12 :Extrait du bilan de l'enquete publique ilot ouest (2016) :autre voie spécifique véhicules legers

En réponse notamment à la demande spécifique de l'autorité environnementale montrant que les véhicules légers(indication des flux) passent bien sur une voie dédiée (aux véhicules légers provenant notamment de Ilot Ouest) et aboutissent place Raymond Poincaré,



✓ Impact sur le fonctionnement des carrefours

Place Raymond Poincaré

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats des calculs de réserves de capacité statiques aux heures de pointe du matin et du soir.

L'impact sur le fonctionnement du carrefour à feux est conséquent. En effet, en comparaison avec la situation actuelle, le fonctionnement prévisionnel sera chargé aux heures de pointe, surtout le matin (la réserve de capacité statique est égale - 11%).

Bilan de la Mise à Disposition - Projet Ilot Ouest

9

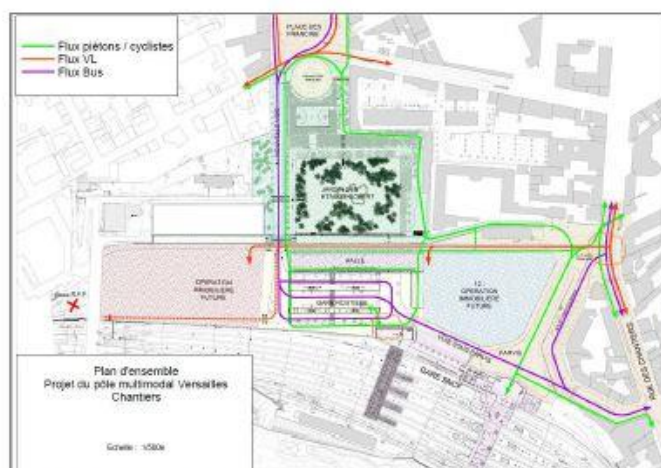
No 13 :Extrait (pâge)Enquete publique 2016 sur ilot immobilier Ouest, bilan de la concertation (Nexity) rappelant que la voie nouvelle est « accessible uniquement aux bus , cycles et piétons »

✓ Le pôle d'échange multimodal

La mise en service du Pôle d'échange multimodal va permettre la refonte des flux de circulation dans le secteur de la gare Versailles-Chantiers.

Une partie du flux bus circulant aujourd'hui sur l'axe « état généraux/Chantiers » empruntera un nouveau circuit qui passera par la voie nouvelle créée à cette fin et accessible uniquement aux bus, cycles et piétons. Cette voie, reliant la Place des Francines (et l'avenue de Sceaux) au PEM passera près du jardin des étangs Gobert.

Les flux autour du PEM

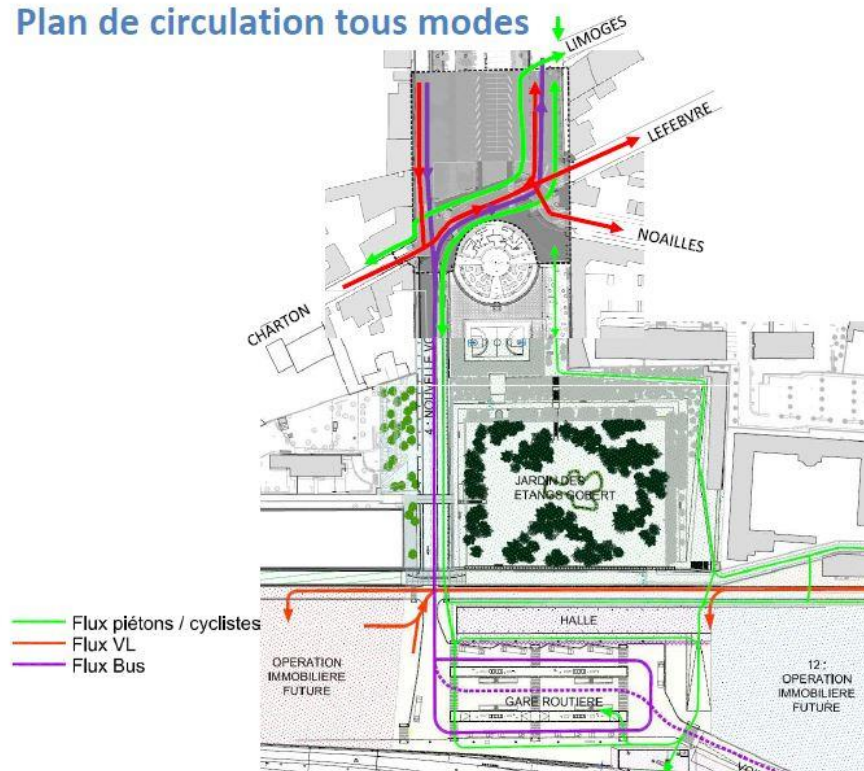


Bilan de la Mise à Disposition - Projet Ilot Ouest

10

No 14:Extrait(page 4) du Diaporama présenté par la ville de Versailles en mairie le 15 novembre 2017 en comité interquartier et en conseil de quartier en décembre 2017: dans la zone : flux bus (enviolet) et piétons cyclistes(en vert) dans la voie de franchissement sceaux /et flux véhicules légers-VL dans la voie interne ouest-est(en rouge)

Plan de circulation tous modes



SECURITE PIETONS VELOS ET SCOLAIRES

No15 : sécurité des piétons vélos et scolaires au débouché du carrefour voie « Sceaux » bus



CO-FINANCEMENT gare routière et voies franchissement

NO 16 : Extrait du compte rendu du conseil municipal de Versailles du 8 juin 2017 : financement de la gare routière

	STIF	Région Ile-de-France	Etat	Département des Yvelines	TOTAL
Plan de déplacement urbain (PDU)	321 750,00 €	321 750,00 €			643 500,00 €
Droit commun	797 500,00 €	797 500,00 €			1 595 000,00 €
Convention particulière transports (CPT)		823 999,00 €	823 999,00 €		1 647 998,00 €
Contrat de développement équilibré des Yvelines (CDEY)				823 999,00 €	823 999,00 €
TOTAL	1 119 250,00 €	1 943 249,00 €	823 999,00 €	823 999,00 €	4 710 497,00 €

Montant de subventions calculé sur un montant de travaux de 5 485 411 € en CE 2015.